



Ma soeur doit elle payer mes dettes : je suis insolvable.

Par **franckyboy**, le **16/03/2010** à **12:00**

Bonjour, rnj'ai de nombreuses dettes et n'ai pasz de revenu pour le momment. rnje ne suis pas marié et n'ai pas d'enfant, mes parents sont décédés : ma soeur qui a un salaire et des biens immobilier peut elle être tenue de payer mes dettes? rnmerci de votre réponse.